

## Délégation de signature à Madame Ilda TORRES, Responsable des attributions et du parcours résidentiel.

Vu la délibération N°3 du conseil d'administration du 11 juillet 2023,

Considérant que Madame Lucinda LE NORMAND exerçant la fonction de Directrice de la Gestion Locative dispose de la délégation de signature de la Directrice Générale ; dans la limite des attributions qui lui sont confiées.

Considérant que Madame Ilda TORRES qui exerce les fonctions de Responsable des attributions et du parcours résidentiel, possède cette dernière qualité .

Madame Lucinda LE NORMAND Directrice de la gestion locative délègue sa signature de manière permanente à Madame Ilda TORRES, Responsable des attributions et du parcours résidentiel, dans la limite des attributions qui lui sont confiées.

La délégation est donnée pour les actes suivants :

- les courriers-types de fonctionnement de service (relatifs aux attributions des annexes, au numéro unique) ;
- les courriers relatifs à la préparation des Commissions d'Attribution de Logements et instruction des dossiers demandeurs ;

La présente délégation de signature est consentie à titre personnel.

Il entre dans les obligations de Madame Ilda TORRES, de veiller, à l'occasion de l'exercice de sa délégation de signature, au respect des règles internes à VALDEVY, notamment en matière de dispositions règlementaires et légales en vigueur.

Madame Ilda TORRES a, outre l'obligation de veiller au respect de ces règles, celle de veiller à leur respect par l'ensemble de ses collaborateurs, par tous les actes susceptibles d'engager VALDEVY.

Mme Lucinda LE NORMAND

Directrice de la gestion locative